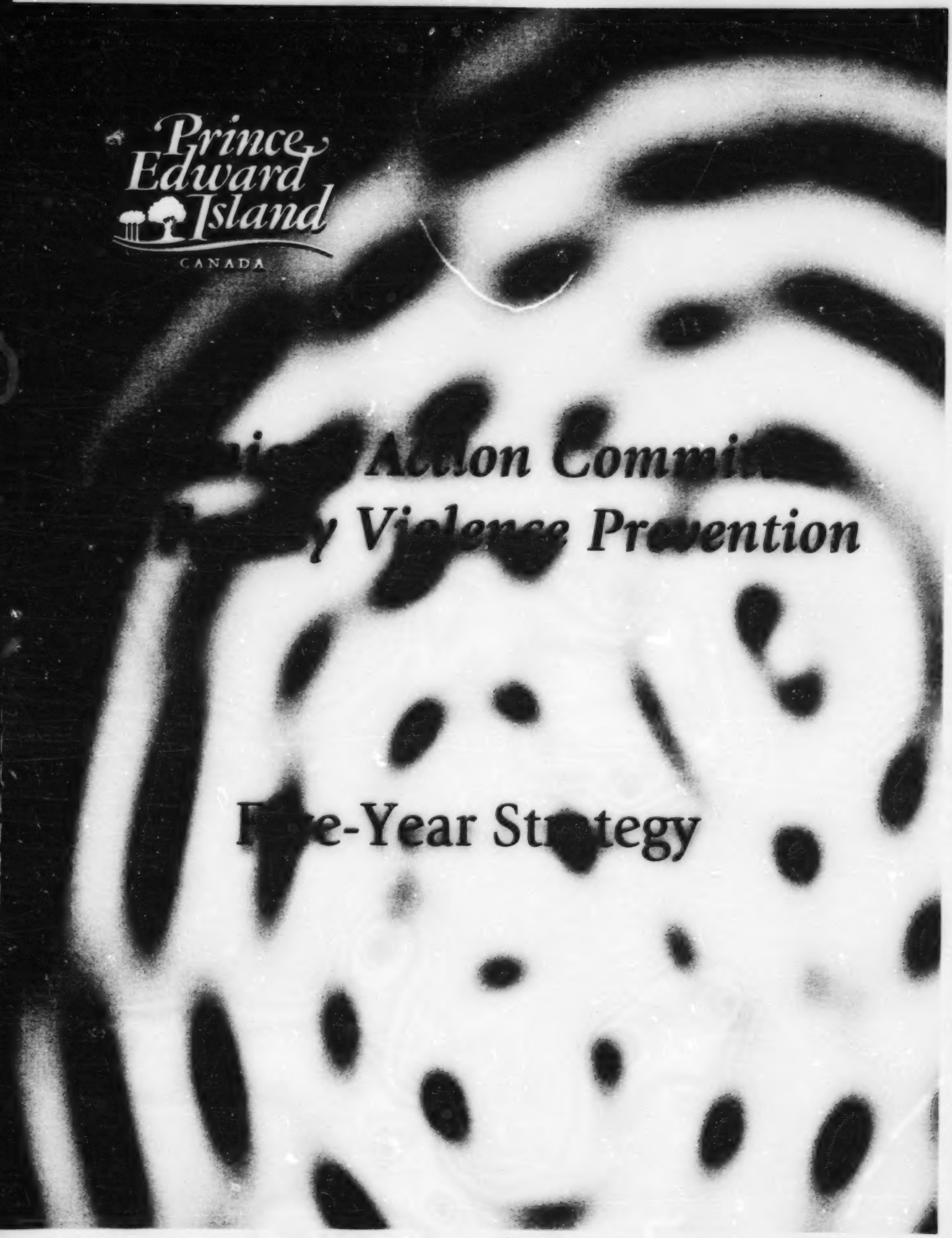

Action Committ
y Violence Prevention

Five-Year Strategy

102-06756/

Table of Contents

Introduction 1

- Defining Family Violence 1
- Purpose of the Strategy 1
- Scope of the Problem 2

Developing the Strategy 3

Vision and Principles 5

- Vision Statement 5
- Guiding Principles 5

Action Plan 6

- Awareness, Education and Training 6
- Partnerships and Coordination 7
- Service Delivery 8
- Policy, Legislation, and Legal Issues 9

Monitoring and Evaluation 11

Implementation 13

Conclusion 14

Appendices 15

A. List of Strategies 15

B. Members of the Community Consultation Working Group of the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention 19

C. List of Consultations 20

D. References 21

Introduction

Defining Family Violence

The Premier's Action Committee on Family Violence Prevention works from the following definition of family violence:

> *Family violence is any violence by one family member against another. It includes but is not limited to violence by one partner against another, by a parent against a child, by a child against a parent, between brothers and sisters, or involving grandparents.*
>
> *It is an abuse of power within relationships of family, trust or dependency. It always involves someone using their power over another person in a way that is hurtful. This abuse takes many forms including psychological abuse, emotional abuse, physical violence, sexual abuse, financial abuse, neglect, abandonment, injury to pets, destruction of property, and homicide.*

While family violence occurs within personal relationships and relationships of trust, there is an undeniable interconnectedness with violence in the larger picture. If our family is not safe, our community is not safe. If the community is not safe, families are not safe.

Family violence occurs in all income and educational levels; in all religious, racial, and cultural groups; and in both genders. Abuse has a devastating "domino" effect. Children who experience or witness abuse often repeat the behaviour or become the victims of abuse themselves. Although alcohol and drugs may contribute to family violence, they do not cause it. Being abusive is always a choice. Once a pattern of abuse has been established, it is very difficult to stop it without outside help. Help is available.

Purpose of the Strategy

The purpose of this strategy is to develop a framework for action, which will set the course for the next five years. The strategy is based on recent consultations involving many Islanders. The public consultations affirmed the work of the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention under "Family Violence Prevention: A Strategy for the Future" and provided direction on current priorities. The consultations revealed a shift in the public's response to family violence. There was a greater understanding and awareness of the issue of family violence. Most importantly, there was a commitment to work together towards ending family violence.

As a measure of the success of the first strategy, the second strategy builds upon the progress made using a similar framework for action. Although many of the issues and some of the action plans have been carried over from the 1995 strategy, progress has been made. There have been many actions taken and results realized. The committee has learned that the public is more aware and ready to act towards ending family violence, and considerable groundwork has been done to move these issues forward.

This strategy is aimed at maintaining what has worked, continuing actions that have resulted in success, introducing new initiatives, and addressing gaps. It places an increased

emphasis on the following: services for children, public education, and monitoring and evaluation. There were very strong and recurring messages heard throughout the consultations. Some of these have been consistent over the years as noted in the review of past reports on family violence. The Premier's Action Committee on Family Violence Prevention has used these messages as the foundation for a coordinated response among government, the community, and police.

Scope of the Problem

Family violence is a serious issue on Prince Edward Island. Anyone can be a victim of family violence and it can take many forms. Members of society who are disempowered are the most vulnerable; for example, children, women, older persons, visible minorities and disabled persons. Although both men and women can be violent, spousal violence and sexual assault directed at women are more frequent, more severe, and more often result in serious physical injury and emotional harm. The *1999 General Social Survey in Canada* found that in 70 per cent of situations where children witness violence, the violence is against their mothers. An analysis of 363 police files documenting domestic violence in PEI between 1996-1998 revealed that children were present in 207 (57 per cent) of these cases (Brown, 1998). Children who witness abuse suffer emotional trauma, show increased aggression, find it difficult to develop and maintain close relationships, and are more likely to become perpetrators or victims of violence themselves (Jaffe, Wolfe, Wilson 1990).

Potential physical and emotional impacts that family violence victims experience include, but are not limited to: destruction of property, loss of self-esteem, shame, fear, isolation, neglect, abandonment, injury and death. The financial costs of family violence include heavy demands on health care, education, social services, judicial services and economic development. And the human costs are immeasurable!

The following statistics provide a brief snapshot of the extent of the problem and how Islanders are affected by family violence. These statistics are staggering, particularly in light of the fact that research indicates that most acts of family violence are not reported (Statistics Canada, 2002). While the statistics have increased over the past decade, (resulting from increases in reporting which are attributed to increased awareness) they represent only the tip of the iceberg. The real numbers are not known.

- Over 8,000 calls were received by Transition House Association in 2000.
- Transition House Association provided services to 829 women, affecting 843 children in 2000.
- Over 750 new cases opened at Victim Services including 87 sexual assault cases, 236 for wife assault, and 44 for other family abuse issues in 2000.
- Over 1,600 reports of child abuse/neglect were investigated by Child and Family Services in 2000.
- Over 120 emergency protection orders were granted since the *Victims of Family Violence Act* was proclaimed in 1996.
- Over 60 per cent of callers to the PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre's crisis line are adult survivors of childhood sexual abuse.
- Over 110 referrals under the *Adult Protection Act* have been made to the Department of Health and Social Services in 2000.

Developing the Strategy

This is the second comprehensive strategy on family violence prevention on Prince Edward Island. Building on the initial strategy, it was developed as a collaborative effort among community, government and police. The initial five-year strategy was approved and released in 1995. Also in that year, a family violence consultant position was approved and resourced through a partnership between the Departments of Health and Social Services, Provincial Affairs and Attorney General, Education, and the Interministerial Women's Secretariat. To implement the strategy, the Premier appointed a working committee of community and government officials with Hon. Marion Reid as chair. The committee's work has been supported by the family violence consultant, an administrative assistant and in-kind and monetary contributions by the community, various levels of government, and the business community.

The collective efforts of many people have resulted in an increase in the awareness of the impacts of family violence and ways to improve responses. The commitment to work collaboratively has resulted in significant progress as well as prompting leadership efforts from diverse sectors, such as private business, municipalities, and service organizations. During the first five years of the 1995 strategy, the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention:

- provided increased funding to Transition House Association for the establishment of community outreach workers and additional resources for Anderson House;
- provided increased funding to the PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre for counselling and support of adult survivors of childhood sexual abuse and of women involved in a recent sexual assault;
- assisted in the implementation of the *Victims of Family Violence Act* (proclaimed in 1996);
- supported the annual Purple Ribbon Campaign to raise awareness of violence against women and children, in partnership with the PEI Advisory Council on the Status of Women;
- conducted public presentations and published brochures, resource and public education materials;
- implemented a social marketing approach to shift attitudes regarding family violence;
- provided training for front-line service providers on the identification, detection, investigation and intervention required to effectively respond to victims of child abuse, domestic violence and elder abuse;
- participated in research initiatives with other community agencies and government departments;
- partnered with community and government organizations in related projects;
- developed and implemented woman abuse protocols for hospital emergency rooms and income assistance and justice-related services; and
- coordinated initiatives for violence prevention promotion in the workplace.

In the Fall of 2001, the Premier joined the Chair of the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention in announcing that community consultations would be held as part

of the development of a new five-year strategy.

Recognizing that it was important to hear the voices of Islanders on this issue, the Premier's Action Committee held forums in six communities across the province in November 2001. The committee also held a number of private consultations and received written submissions. Throughout the consultations, the public was asked to address the following main discussion questions:

1. *What are your concerns about family violence?*
2. *How is family violence being addressed now in your community?*
3. *What needs to be done about family violence in your community? In your province?*

This process provided an opportunity for the committee to hear from hundreds of Islanders, including individuals, community groups, service providers and community leaders who have experienced or are experiencing family violence. In addition to the information gathered from the public and private consultations, the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention reviewed the goals identified in the 1995 strategy and the findings of PEI reports concerning family violence since 1980. Through these processes, Islanders have clearly spoken. Family violence remains a serious issue in our families and our communities. Although progress has been made in intervention, prevention, and service delivery, unfortunately family violence on Prince Edward Island continues to be a pervasive reality with far-reaching impacts. Individuals, families and communities are affected. There are implications in almost every aspect of our Island society - education, health care, and economic development.

The public stressed that while there are many parts of the system working well and partnerships have grown over the past few years, there is a need to refocus, refine, and improve. Although awareness has increased and there has been some change in attitudes, there is much more that must be done in order to influence behaviour. Existing partnerships need to be sustained and enhanced and new partnerships need to be forged. Gaps in services and programs, both geographically and demographically, need to be addressed in order to provide a continuum of services designed to break the cycle of family violence. As well, communities, individuals and families have to take responsibility for their actions and make changes to end family violence. There is increasing recognition that this is a community issue and that there is a need to invest in people. Islanders want to know what they can do to help. There is a demand to do more, and they want to be more involved.

The committee also recognizes that while the voices of many Islanders were heard during the consultations, some of the most vulnerable members of society were not heard or represented. The committee is committed to ongoing consultations and will continue to make efforts to hear people who have not been represented.

Vision and Principles

After reviewing the extensive feedback received from Islanders during the consultations, the committee revisited and revised its original vision and principles. The following revised vision and principles are intended to form the basis of a renewed family violence prevention strategy. The vision statement represents the long-term ideal - it is an image of success. The vision is intended to challenge and inspire people to work together in a common direction. The principles complement the vision, set the parameters for action, and serve as criteria to assess future action toward reaching the defined vision.

Vision Statement

A society where all individuals are safe, respected and valued; where any form of violence is unacceptable; and where children, women, and men have opportunities to reach their full potential and contribute to the overall well-being of all families and communities.

Guiding Principles

- *Any form of violence in relationships is not acceptable*
- *All people and families are valued*
- *Everyone is entitled to a safe and secure environment, personal well-being, dignity and respect*
- *Everyone, including victims, survivors, witnesses and offenders, is entitled to accessible and appropriate quality service and information which is consistent and respectful*
- *All persons are equal regardless of race, religion, creed, color, sex, marital status, sexual orientation, physical or mental ability, ethnic or national origin*
- *Preventing and responding to family violence is a shared responsibility*
- *The knowledge of survivors is important in the design and delivery of services*

Action Plan

Awareness, Education and Training

The committee was impressed with the level of awareness and education that was evident during the public consultations. In the reports relating to family violence prevention from the past 20 years, including the 1995 strategy, the priority focused on public awareness.

While the past decade has seen an increased focus on family violence and a new awareness as to the extent of the issue, the public still demands more education to change behaviours and reduce family violence. During the consultations, there were requests for information on how to become aware of family violence and how to respond to it. It was noted that public education should address historical patterns of violence, new patterns and emerging issues, as well as encourage victims and offenders to seek help.

Goals:

- Increased awareness and sensitivity about the extent, impact and nature of family violence.
- Improved access to information relating to family violence.
- Enhanced training and understanding for those responding to family violence.

Strategies

1. Implement a communications strategy prepared by the provincial government corporate communications group.
2. Promote customized training for key responders to family violence, identifying the challenge of providing safety and support to victims and ensuring that customized training is kept current and sustained.
3. Promote supportive work environments for those responding to family violence.
4. Work with government agencies and community groups to incorporate information on healthy relationships, abuse, and resolving conflict into existing parenting courses.
5. Ensure that all public service and community agency employees who provide services to the public, their supervisors, and those who develop policy and programs, are knowledgeable about family violence.
6. Build upon the success of existing training programs and workplace projects in developing training material and opportunities for all employers and employees. This will include working with human resource staff in various organizations to ensure that training is provided on an ongoing basis.
7. Encourage educational and training institutions to incorporate family violence training when educating professionals and tradespeople.
8. Support the development and availability of education and awareness campaigns designed for young adults regarding healthy relationships.
9. Support the development and availability of an education and awareness campaign designed for men, promoting male leadership in ending family violence.

10. Promote research and public awareness on the changing patterns of violence; for example, the use of computers, incapacitating drugs, criminal harassment and babysitting issues.

11. Coordinate the development and distribution of family violence information in order to achieve consistent messages and improve accessibility.

12. Promote the inclusion of a page in all phone books dedicated to providing information on family violence resources.

Partnerships and Coordination

An effective response to family violence requires individual and collective contributions to create violence-free relationships and communities. Much of the success to date in addressing family violence can be attributed to creative partnerships among organizations. These partnerships are informed by the voices of survivors and service, and share mutual commitments to improve coordination of programs and services. These collaborative efforts have resulted in considerable progress and can be expanded in the next five years.

The following goals and strategies are designed to sustain and broaden family violence prevention networks and expand partnership efforts toward the elimination of family violence. This will be a long-term effort that will improve the quality of life for generations to come.

Goals:

- Enhanced community, government and police partnerships towards ending family violence.
- Coordinated development and delivery of family violence programs and services.

Strategies

13. Promote effective community, government and police partnerships in all areas related to family violence prevention and intervention.

14. Build on existing partnerships and establish new ones in order to facilitate a consistent response and commitment to family violence prevention.

15. Encourage the recognition of family violence issues in policy development and decision-making processes.

16. Work with representatives in the addictions field to improve their knowledge of family violence.

17. Support communities, both geographic communities and communities of interest, who have experienced or been affected by family violence.

18. Work with local leaders and service providers in each region to increase the awareness and sensitivity to family violence and recognize the effects of family violence on economic development.

19. Promote the integration of family violence issues into health promotion and community safety strategies; and in particular, address in the Healthy Child Development Strategy and the Children's Mental Health Strategy the impacts on children who have been exposed to family violence..

20. Facilitate the application of educational programs for faith communities that want to build healthier families and communities.

21. Promote policies for the consistent application of criminal history reviews and screening procedures. These would apply to all people in government and community organizations working with, volunteering with, and having access to children and other vulnerable groups, including older persons, persons with disabilities, and visible minorities.

Service Delivery

A number of components of the service delivery network that provided needed services for years are working well. However, the consultations revealed that there are many inconsistencies and gaps in the delivery of family violence services and programs. Service delivery concerns that remain outstanding are related to services for children and the accessibility of services to all Islanders.

The consultations clearly highlighted that children must be a priority in order to break the cycle of family violence. It is critical to provide timely and supportive help for children suffering from abuse. If children are not able to work through abuse, then as adults they may live out this abuse in different ways. There are a lot of adults who suffered abuse as children and are still in need of services because they never received the appropriate help.

Language, culture, ability, finances and/or location are among the many barriers to accessing programs and services. Many Islanders living in rural areas do not have access to the same level of service as those in the urban centres. The consultations also revealed that support and services need to go beyond the initial contact and recognize that healing is a long-term process.

The following goals and strategies set out a framework to address a number of inconsistencies or gaps in service delivery and promote a continuum of programs and services which are designed to:

- place the safety of victims as a priority;
- improve the level of programs and services for children;
- increase the accessibility of programs and services for all Islanders;
- break the cycle of family violence;
- reduce the level of trauma, risk and re-victimization for victims;
- promote healing;
- provide support through transitional periods; and
- provide appropriate services to offenders in order to reduce the risk of re-offending.

Goals:

- Improved quality and accessibility of services across the province, addressing the full spectrum of needs of victims, families, offenders and communities.
- Enhanced responses to family violence from community, government, and police agencies.
- Increased resources to provide front-line services.

Strategies

22. Promote an increased focus on children's needs in the design and delivery of programs relating to family violence.

23. Promote the design, delivery, and expansion of programs and services for children, women and men across the Island.

24. Promote the establishment of programs that address the distinct needs of people who have been witnesses and/or were exposed to family violence.

25. Partner with government, educational institutions, and community agencies to promote educational employment and training programs designed specifically for survivors of family violence.

26. Explore, and where appropriate, promote the implementation of models of multi-disciplinary intervention teams to respond to family violence.

27. Promote the implementation and monitoring of the Child Sexual Abuse Rural Intervention Model.

28. Promote accessible programs and follow-up support that provides feedback from survivors for adult survivors of childhood abuse.

29. Explore alternative approaches to family violence intervention.

30. Advocate for the provision of adequate resources to enable service providers to consistently and effectively respond to service demands across the province, recognizing that increased public education and awareness may generate increased demands for services.

Policy, Legislation and Legal Issues

There is a variety of legislation and policies that set the agenda for how government responds to family violence. In recent years, PEI has responded with legislative changes including the proclamation of the *Victims of Family Violence Act* in 1996. This marked an increased commitment on behalf of the provincial government and was a significant step in improving responses to family violence in this province. This legislation has received notable attention from other jurisdictions. However, this is only one piece of the puzzle. Throughout the consultations, the public demanded increased safety for women and children, more appropriate sentencing, removal of gaps and barriers in legislation and policy, and protection of the best interests of children. Overall, the consultations revealed that more public confidence in the legal system is needed.

Goals:

- Increased safety for victims of family violence.
- Increased focus on the best interests of children .
- Enhanced response to family violence issues.

Strategies

31. Promote the consistent use, application and enforcement of existing criminal laws.

32. Ensure that all provincial legislation and regulations enable the effective development and implementation of services and programs.

33. Promote appropriate sentencing to reflect the seriousness of family violence crimes.

34. Remain informed on work of the federal/provincial/territorial working groups related to family violence.

35. Encourage, promote and share research on deterrence models and risk management.

36. Promote a uniform judicial response to child custody and access issues where family violence is present.

37. Promote mechanisms for resolving conflicts which arise in judicial custody and access directives where family violence is present.

38. Ensure that those responding to family violence and those providing services have appropriate policies and protocols in place reflecting the principles of this strategy.

39. Identify and work towards the removal of gaps and/or barriers in policy or legislation relating to the prevention of family violence, provision of services and accountability for action.

40. Provide opportunities for criminal justice personnel to access current research on effective responses to family violence.

41. Explore different family violence court models from other jurisdictions and make recommendations to enhance the provincial response.

Monitoring and Evaluation

Evaluation is an important learning and results management tool. Evaluations can also serve as a means of sharing information, incorporating a broad spectrum of perspectives and experiences, and communicating important messages. They contribute to informed decision-making and continuous improvement in the provision of services. A good feedback process between program implementation and evaluation contributes to the program's quality and sustainability. Evaluations have been conducted on various program and services related to family violence and have helped to identify new initiatives or approaches when needed.

The monitoring and evaluation process outlined below includes components of societal outcomes or benchmarks, evaluation of the strategy's success in meeting its goals, and an evaluation and monitoring framework for programs under the strategy. All of these monitoring and evaluation processes will require improvements in the information collection process.

The committee recognizes that individuals and families exist within communities and larger societies which are complex and dynamic environments. In the year 2000, a public opinion survey was conducted by Bradford Associates to provide current data on public attitudes toward family violence, with a focus on prenatal women and older persons. The research objectives of this survey were to:

- identify attitudes and opinions of Prince Edward Island residents toward family violence;
- assess and compare demographics similarities and differences in attitudes and opinions;
- identify services that people access for information and assistance in dealing with family violence;
- gather information that will help in the prevention of family violence by developing strategies for public education initiatives; and
- collect data that will provide a benchmark for measuring the impact of social marketing efforts.

This survey provides valuable baseline information upon which to establish benchmarks and to compare attitudes and opinions in the future. While the goals and strategies laid out in this report are aimed at changing the pattern of family violence, the committee recognizes that they will not be the single contributing factor in influencing attitudinal and/or behavioural changes regarding family violence. Without attributing credit for all of the changes which may occur over the lifetime of this strategy, this information is invaluable in monitoring public perceptions and attitudes.

One outstanding issue relating to societal indicators is the need to recognize the link between family violence and health. While many sectors are affected by family violence, the committee believes that family violence needs to be recognized as a major health care issue within the province. The committee views this as a priority area and is committed to working to ensure that safety from violence is recognized as a determinant of health and that family violence indicators are important measures of health and healthy communities.

The monitoring and evaluation of the success of the strategy will involve looking at public demands and needs, but only within the context of the strategy. This will require the development of quantitative objectives which will set specific results to be achieved over a specified period of time. Many programs under the strategy are already using monitoring and evaluation tools.

The monitoring and evaluation of the various family violence programs and services addressed in the strategy will serve to determine if the current program activities are consistent with the original intent, identify lessons which can be learned from the delivery of the program, and determine if the programs are meeting the needs of the participants. It will also serve to monitor the various response systems focused on optimal outcomes for victims, offenders, and system coordination.

The committee will work to support these efforts and promote any new programs introduced to integrate monitoring and evaluation into the program development process.

The committee will be seeking in-kind contributions from provincial government departments to conduct evaluations as appropriate. The public will be kept informed of monitoring and evaluation activities in an annual report issued by the committee. The Premier's Action Committee on Family Violence Prevention will continue to keep in contact with the community through hosting annual meetings with the regional family violence committees and the regional health boards.

Implementation

Implementation of this strategy will be guided by the ongoing efforts of the committee and its partners to establish priorities and identify resources and opportunities. The consultations and recommendations from past reports consistently identified increasing public awareness of family violence, enhancement of front-line services and improving services for children as priorities. Implementation of the strategies relating to these priority areas will require consideration of the resources required. Implementation will also involve continuing many programs and services already underway that are working well and meeting the needs of Islanders. A number of efforts, however, may require reallocation of resources and will require increasing existing services in order to provide accessibility to programs and services in the Island communities in which they are required.

The committee recognizes that many service providers are currently struggling to address inconsistencies and gaps while operating with limited resources and uncertain budgets. Demand for services can be expected to increase as awareness increases. As a result, the committee believes that a review of existing needs assessments and the associated requests for resources is required, taking into consideration the strategy goals.

This strategy recognizes the importance of evaluation and, therefore, lays out an evaluation framework consisting of:

- societal outcomes or benchmarks;
- evaluation of the success of the strategy in meeting its goals; and
- an evaluation and monitoring framework for programs under the strategy.

The committee will be seeking in-kind support from government and community agencies to aid in this evaluation process.

Conclusion

This strategy, along with the initial five-year strategy, has come about through the collaborative efforts of individuals, the community, government, and law enforcement agencies. It has been developed in response to the voices of Islanders. The Premier's Action Committee extends sincere appreciation to those Islanders who provided input into this strategy and for the continued dedication of those working to prevent family violence.

This strategy sets out a framework of collective action to address family violence over the next five years with a number of strategies identified under the following key areas: education, awareness and training; service delivery; partnerships and co-ordination; and policy, legislation and enforcement. It recommends a sustainable process to implement the strategies and an evaluation process to measure the level of success.

This is an ongoing piece of work. In many areas, notable success should be achieved over the next five years. However, in some areas, the work over the next five years will lay the foundation for more long-term activities. In all cases, implementation will require dedication and a sustained commitment by government, the community, and individuals to work toward ending family violence. The Premier's Action Committee on Family Violence Prevention believes that the pieces are now in place to take this strategy to the next level and invites all Islanders to be part of the journey.

Appendix A
List of Strategies

Awareness, Education and Training

1. Implement a communications strategy prepared by the provincial government corporate communications group.

2. Promote customized training for key responders to family violence, identifying the challenge of providing safety and support to victims and ensuring that customized training is kept current and sustained.

3. Promote supportive work environments for those responding to family violence.

4. Work with government agencies and community groups to incorporate information on healthy relationships, abuse, and resolving conflict into existing parenting courses.

5. Ensure that all public service and community agency employees who provide services to the public, their supervisors, and those who develop policy and programs, are knowledgeable about family violence.

6. Build upon the success of existing training programs and workplace projects in developing training material and opportunities for all employers and employees. This will include working with human resource staff in various organizations to ensure that training is provided on an ongoing basis.

7. Encourage educational and training institutions to incorporate family violence training when educating professionals and tradespeople.

8. Support the development and availability of education and awareness campaigns designed for young adults regarding healthy relationships.

9. Support the development and availability of an education and awareness campaign designed for men, promoting male leadership in ending family violence.

10. Promote research and public awareness on the changing patterns of violence; for example, the use of computers, incapacitating drugs, criminal harassment and babysitting issues.

11. Coordinate the development and distribution of family violence information in order to achieve consistent messages and improve accessibility.

12. Promote the inclusion of a page in all phone books dedicated to providing information on family violence resources.

Partnerships and Coordination

13. Promote effective community, government and police partnerships in all areas related to family violence prevention and intervention.

14. Build on existing partnerships and establish new ones in order to facilitate a consistent response and commitment to family violence prevention.

15. Encourage the recognition of family violence issues in policy development and decision-making processes.

16. Work with representatives in the addictions field to improve their knowledge of family violence.

17. Support communities, both geographic communities and communities of interest, who have experienced or been affected by family violence.

18. Work with local leaders and service providers in each region to increase the awareness and sensitivity to family violence and recognize the effects of family violence on economic development.

19. Promote the integration of family violence issues into health promotion and community safety strategies; and in particular, address in the Healthy Child Development Strategy and the Children's Mental Health Strategy the impact on children that are exposed to family violence .

20. Facilitate the application of educational programs for faith communities that want to build healthier families and communities.

21. Promote policies for the consistent application of criminal history reviews and screening procedures. These would apply to all people in government and community organizations working with, volunteering with, and having access to children and other vulnerable groups, including older persons, persons with disabilities, and visible minorities.

Service Delivery

22. Promote an increased focus on children's needs in the design and delivery of programs relating to family violence.

23. Promote the design, delivery, and expansion of programs and services for children, women and men across the Island.

24. Promote the establishment of programs that address the distinct needs of people who have been witnesses and/or were exposed to family violence.

25. Partner with government, educational institutions, and community agencies to promote educational employment and training programs designed specifically for survivors of family violence.

26. Explore, and where appropriate, promote the implementation of models of multi-disciplinary intervention teams to respond to family violence.

27. Promote the implementation and monitoring of the Child Sexual Abuse Rural Intervention Model.

28. Promote accessible programs and follow-up support that provides feedback from survivors for adult survivors of childhood abuse.

29. Explore alternative approaches to family violence intervention.

30. Advocate for the provision of adequate resources to enable service providers to consistently and effectively respond to service demands across the province, recognizing that increased public education and awareness may generate increased demands for services.

Policy, Legislation and Legal Issues

31. Promote the consistent use, application and enforcement of existing criminal laws.

32. Ensure that all provincial legislation and regulations enable the effective development and implementation of services and programs.

33. Promote appropriate sentencing to reflect the seriousness of family violence crimes.

34. Remain informed on work of the federal/provincial/territorial working groups related to family violence.

35. Encourage, promote and share research on deterrence models and risk management.

36. Promote a uniform judicial response to child custody and access issues where family violence is present.

37. Promote mechanisms for resolving conflicts which arise in judicial custody and access directives where family violence is present.

38. Ensure that those responding to family violence and those providing services have appropriate policies and protocols in place reflecting the principles of this strategy.

39. Identify and work towards the removal of gaps and/or barriers in policy or legislation relating to the prevention of family violence, provision of services and accountability for action.

40. Provide opportunities for criminal justice personnel to access current research on effective responses to family violence.

41. Explore different family violence court models from other jurisdictions and make recommendations to enhance the provincial response.

Appendix B

Members of the Community Consultation Working Group of the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention

---

Chair: (Premier's Action Committee on Family Violence Prevention)	Hon. Marion Reid
Resource:	Rona Brown
Administrative Assistant:	Cindy Ferguson
Transition House Association:	Joanne Ings
PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre:	Lorna Hutcheson
Royal Canadian Mounted Police:	Cpl. Richard Thibault
Community Legal Information Association:	Ann Sherman
Interministerial Women's Secretariat:	Sandy Bentley
Office of the Attorney General:	Jill Lightwood
	Dave O'Brien
	Patsy MacLean
	Jennifer Cormier
Executive Council Office:	Rochelle Gallant
Advisory Council on the Status of Women:	Heidi Rankin

Appendix C
List of Consultations

Public Forums:

- Montague, Montague High School, November 5/01
- Charlottetown, Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, November 14/01
- Summerside, Athena Consolidated School, November 19/01
- Abram-Village, Ecole Evangeline, November 21/01
- Souris, Souris High School, November 27/01
- Elmsdale, Westisle Composite High School, November 28/01

Private Sessions:

- Summerside, December 5/01
- Charlottetown, December 10/01

Submissions and feedback were received from the following organizations:

- West Prince Transition & Support Services
- West Prince Family Violence Prevention Cooperative
- Eastern Kings Committee for Peaceful Families
- East Prince Transition & Support Services
- Family Violence Prevention Eastern PEI
- Southern Kings & Queens Community Consultative Group

Letters, feedback sheets and e-mails were received from concerned individuals, victims and survivors.

Appendix D
References

Adult Protection Act R.S.P.E.I. 1988, Cap. A-5.

Balderston, Marilyn, Information Needs Assessment of Women Victims of Family Violence Going Through the Criminal Justice System, Community Legal Information Association of PEI and the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, March 2000.

Berglund, Dorothy M., Ph.D., CFLE and Devon Dodd, Julie, Recommendations Concerning Family Violence on Prince Edward Island, 1989-2001, Charlottetown, Prince Edward Island, 2001.

Bradford, Brenda, Family Violence Survey 2000, Bradford Associates, Charlottetown, Prince Edward Island, August 2000.

Brown, Rona, Factors Associated with Police Response to Domestic Violence, A Research Project submitted as Partial Fulfilment of the Requirements for Master of Social Work Degree, Memorial University of Newfoundland, December 1998.

Chaulk, Paul and Laurie Molyneaux-Smith, Evaluation of the PEI Rape/SexualAssault Crisis Centre, Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, Department of Health and Social Services and PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre, October 1999.

Chaulk, Paul and Laurie Molyneaux-Smith, Evaluation of Enhanced Services at the Transition House Association, Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, Department of Health and Social Services and PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre, October 1999.

The Community Consultation Committee on Family Violence, A Community Response Discussion Paper, The Prevention of Family Violence, Charlottetown, Prince Edward Island, June 1990.

Cooper Institute, PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre Needs Assessment, Final Report, June 30, 2001.

Devon Dodd, Julie with Paul Chaulk and Nishka Smith, Abuse of Older Adults: A Report of Priorities in Prince Edward Island, Prepared for PEI Centre for Health and Aging in Cooperation with the PEI Senior Citizens Federation Inc., December 2001.

Division of Home Care and Support, Partners for Prevention. Islanders Talk About Family Violence, Volume I, Charlottetown, Prince Edward Island, September 1991.

Division of Home Care and Support, Partners for Prevention. Islanders Talk About Family Violence, Volume II, Charlottetown, Prince Edward Island, September 1991.

Family Law Act R.S.P.E.I. 1988, Cap. F-2.1.

Government Response to the Minister's Working Group on Violence Against Women, A Better World for Women, New Brunswick, December 2001.

Jaffe, P.G., D. Wolfe, S.K. Wilson, Children and Battered Women in Canada, Scarborough, Nelson, Canada,1990.

Minister's Working Group on Violence Against Women, Strategic Framework, New Brunswick, December 2001.

The PEI Family Violence Action Group, Partners for Prevention, Final Report, Community Development Division, Health and Community Services Agency, Charlottetown, Prince Edward Island, August 1994.

Pranger, Tina, Evaluation of Enhanced Services at the Transition House Association, Final Report, Department of Health and Social Services, Charlottetown, Prince Edward Island, October 1999.

Pranger, Tina, Evaluation of Enhanced Services at the Transition House Association, Technical Appendix, Charlottetown, Prince Edward Island, October 1999.

Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, Family Violence in Prince Edward Island, Background Information, October 2001.

Prince Edward Island Health and Community Services System, Family Violence Prevention "A Strategy for the Future", 1995.

Statistics Canada, Family Violence in Canada: A Statistical Profile, 2000. Catalogue #85-224-XIE.

Statistics Canada, A Profile of Criminal Victimization: Results of the 1999 General Social Survey, Catalogue #85-553-XIE.

Victims of Family Violence Act R.S.P.E.I. 1988, Cap. V-3.2.

Family Violence Resource Guide

EMERGENCY SERVICES

POLICE **911**

Crime Stoppers ..... (toll free) 1-800-222-8477

If you are being abused or know of an abusive situation, you can call Crime Stoppers. You will be assigned a code number. ***We do not require your name. We guarantee that you will remain anonymous.***

Anderson House ..... (toll free) 1-800-240-9894
Charlottetown 892-0960

24-hour service for physically and emotionally abused women and their children. Emergency shelter, food and clothing; crisis telephone service; counselling, emotional support, information and referral. Wheelchair accessible. Women are not admitted if they are under the influence of alcohol or non-prescription drugs. If they exhibit psychiatric problems beyond the staff's capability, or if their need is for shelter only.

Child Abuse Line ..... (toll free) 1-800-341-6868

Child protection services for abused children. After-hours calls concerning child abuse are screened and, if necessary, referred to workers on call across PEI.

PEI Rape and Sexual Assault Crisis Centre ..... (toll free) 1-800-289-5656
Charlottetown 566-8999

24-hour crisis line for victims of rape/sexual assault and childhood sexual abuse. Trained volunteers answer calls and provide support, information and advocacy. May accompany individuals in crisis to the hospital, police and other critical services. Individual and group therapy for survivors of sexual assault and childhood sexual abuse.

Lland Help Line ..... (toll free) 1-800-218-2885

24-hour free, confidential service for all Islanders providing information, support, crisis counselling on family matters, child abuse, alcohol and drugs, parenting and suicide.

REGIONAL HEALTH AUTHORITIES

Child and Family Services

Charlottetown 368-5330
Souris 687-7060
Montague 838-0700
Summerside 888-8100
O'Leary 859-8811

Financial assistance; homemakers and home helpers; child protection services; general counselling; transportation in cases of special need; day-care subsidy; and other social services.

POLICE **911**

Charlottetown RCMP 368-9300
Summerside RCMP 436-9300
Alberton RCMP 853-9300
Montague RCMP 838-9300
Souris RCMP 687-9300
Charlottetown Police Department 629-4172
Summerside Police Department 432-1201
Borden-Carleton Police Department 437-2228
Kensington Police Department 836-4499

HOSPITALS

Queen Elizabeth Hospital, Charlottetown 894-2111
Prince County Hospital, Summerside 432-2500
Stewart Memorial Hospital, Tyne Valley 831-7900
Kings County Memorial Hospital, Montague 838-0777
Souris Hospital, Souris 687-7150
Western Hospital, Alberton 853-8650
O'Leary Community Hospital, O'Leary 859-8700

JUSTICE & LEGAL SERVICES

Victim Services

Charlottetown 368-4582
Summerside 888-8217

Assists victims of crime across the province. Services include: information and referral; short-term counselling; assistance through the Court process; victim impact statements; and criminal injuries compensation.

Community Legal Information Association

Charlottetown ..... (toll free) 1-800-240-9798 892-0853

Provides basic legal information including free pamphlets on a wide variety of legal topics to the general public.

Crown Attorneys

Charlottetown 368-4595
Summerside 888-8213

The Crown Attorneys represent the Attorney General in the prosecution of all criminal cases under the Criminal Code of Canda and Provincial Statues. In cooperation with Victim Services, Crown Attorneys assist victims with Court preparation upon request.

PEI Community Justice Resource Centre 368-6390

Programming of the Centre focuses upon the delivery of services which will develop and reinforce positive lifestyles. Programs include the Turning Point Program which is a men's group counselling program aimed at helping men to stop violence against their female partners; the Female Anger Management Program; the Male Anger Management Program; and the Sexual Deviance Assessment / Treatment Program.

Family Legal Aid

Charlottetown 368-6043
Summerside 888-8219

Services to low-income clients in family law matters such as separation, divorce, custody, for victims of family violence; also for child protection cases.

Family Court Counsellors

Charlottetown 368-6056

Reports to the Court, e.g., custody reports ordered by Supreme Court Justices; family and marital counselling; and referral to appropriate legal and other agencies.

Consumer Services ..... (toll free) 1-800-658-1799
Charlottetown 368-4580

Assistance and counselling is available to any consumer with a debt-related problem.

Lawyer Referral Service

Charlottetown ..... (toll free) 1-800-240-9798
..... 892-0853

Legal advice provided early before your problems become complicated or expensive. Nominal fee for one-half hour advice. Monday to Friday. 9 a.m. - 4 p.m.

Maintenance Enforcement

Charlottetown 368-6010

Enforcement of provincial orders and agreements and contact for out-of-province enforcement for the benefit of child and spousal support

COUNSELLING

Community Mental Health Services

Charlottetown 368-4430
Summerside 888-8180
Montague 838-0782
Souris 687-7096
West Prince 888-8180

Treatment, assessment and consultation services.

COMMUNITY SERVICES

Transition House Outreach Services

West Prince: Valerie Smallman 859-8849
East Prince: Norma McColeman 436-0517
Eastern PEI: Gwyn Davies 838-0795
Queens County: Gloria Dennis 566-1480

A free and confidential service providing emotional support for women victimized by family violence.

Community and Family Services of PEI

Charlottetown 892-2441

Individual, family and marital counselling; information and referral; family life education; family advocacy; and specialize in anger management for victims and abusers. Ladies auxiliary provides a Christmas shop for low-income clients.

Pownal House

Charlottetown 894-3515

Individual, marital and family counselling; support and self-help groups; family life education program, and advocacy on behalf of clients.

Prince County Family Services Bureau

Summerside 436-9171

Supportive counselling and referrals for families of limited income and for unmarried mothers. **Salvation Army**

Charlottetown 892-8870
(after hours) 566-9982
Summerside 888-3870
(after hours) 436-8072

24-hour service. Emergency shelter, food and clothing; transportation in emergency cases if needed; pastoral counselling; operation of a senior citizen home; and provision of a chaplain to the Correctional Centre.

INFORMATION AND REFERRAL

East Prince Women's Information Centre

Summerside 436-9856

Information and referral for women on issues such as employment, wife-battering, addictions, legal rights, sexual harassment, etc.

Additional Support Information and telephone numbers:

02EC24-3146

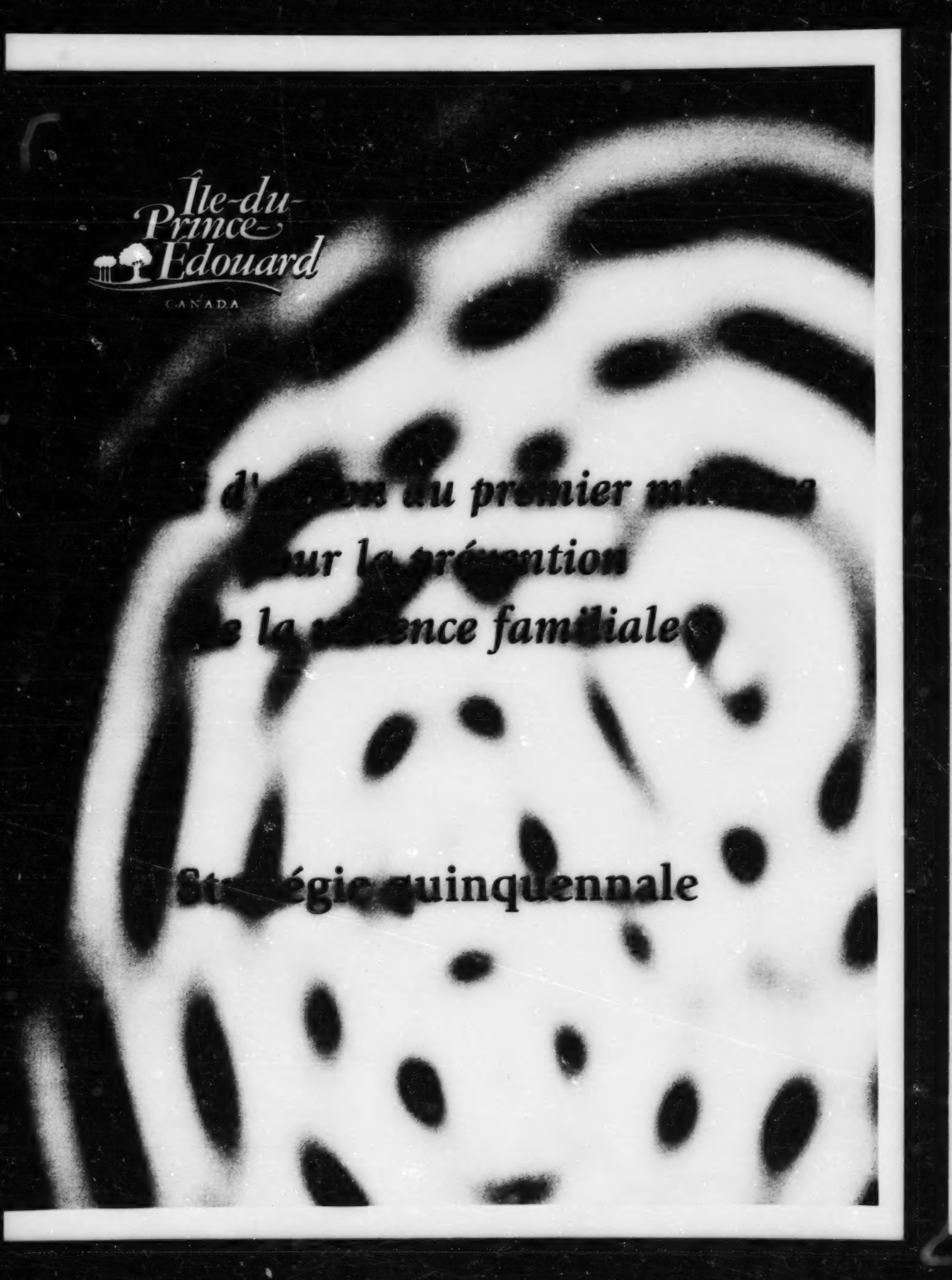

d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale

Stratégie quinquennale

Table des matières

Introduction 1

Définir la violence familiale 1
But de la stratégie 1
Étendue du problème 2

Élaboration de la stratégie 4

Vision et principes 7

Énoncé de vision 7
Principes directeurs 7

Plan d'action 8

Sensibilisation, éducation et formation 8
Partenariats et coordination 9
Prestation des services 11
Politique, législation et questions juridiques 12

Surveillance et évaluation 14

Mise en oeuvre 16

Conclusion 17

Annexes 18

A. Liste de stratégies 18
B. Membres du groupe de travail communautaire sur les consultations du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale 22
C. Liste des consultations 23
D. Ouvrages de référence 24

Introduction

Définir la violence familiale

Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale travaille à partir de la définition suivante de violence familiale :

> *La violence familiale désigne tous les types de violence utilisés par un membre de la famille à l'endroit d'un autre membre de la famille. Cela comprend sans s'y limiter la violence d'un partenaire à l'endroit d'un autre, d'un parent envers un enfant, d'un enfant envers un parent, la violence entre frères et soeurs ou la violence impliquant les grands-parents.*
>
> *C'est un abus de pouvoir à l'intérieur des relations familiales, des relations de confiance ou de dépendance. Elle implique toujours une personne qui utilise son pouvoir d'une façon nuisible au détriment d'une autre personne . Cet abus prend plusieurs formes, y compris la violence psychologique, la violence émotive, la violence physique, la violence sexuelle, l'exploitation financière, la négligence, l'abandon, le mauvais traitement des animaux domestiques, la destruction de la propriété et l'homicide.*

Même si la violence familiale survient dans les relations personnelles et les relations de confiance, il existe un lien indéniable avec la violence en général. Si notre famille n'est pas en sécurité, notre communauté n'est pas en sécurité. Si la communauté n'est pas en sécurité, les familles ne sont pas en sécurité.

La violence familiale existe à tous les niveaux d'éducation et de revenu, au sein de tous les groupes religieux, raciaux et culturels et chez les hommes comme les femmes. L'abus et la violence ont une réaction en chaîne dévastatrice. Les enfants qui sont victimes ou témoins d'abus et de violence répètent souvent le comportement ou deviennent eux-mêmes des victimes d'abus et de violence. Bien que l'alcool et les drogues peuvent contribuer à la violence familiale, ils ne la causent pas. Être violent et abusif est toujours un choix. Une fois qu'une tendance a été établie, il est très difficile de s'en défaire sans obtenir une aide de quelqu'un de l'extérieur. Une aide est disponible.

But de la stratégie

Le but de la présente stratégie est d'établir un cadre d'action qui servira de guide pour les cinq prochaines années. La stratégie repose sur des consultations récentes effectuées auprès de nombreux résidants de l'Île. Les consultations publiques ont approuvé le travail du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale dans le cadre de « Prévention de la violence familiale : Une stratégie pour l'avenir » et ont permis d'orienter les priorités actuelles. Nous avons constaté, lors des consultations, que la réaction du public a changé face à la violence familiale.

En effet, nous avons remarqué une meilleure compréhension et une plus grande sensibilisation à la question de la violence familiale. Plus important, les gens sont prêts à s'engager afin de travailler ensemble pour lutter contre la violence familiale.

Comme mesure du succès de la première stratégie, la deuxième stratégie prend appui sur les progrès réalisés en utilisant un cadre d'action semblable. Bien que beaucoup des questions et certains des plans d'action soient repris de la stratégie de 1995, des progrès ont été réalisés. Beaucoup de mesures sont en place et des résultats ont été atteints. Le Comité s'est rendu compte que le public est plus sensibilisé et prêt à agir pour lutter contre la violence familiale et que beaucoup de travail de base a été accompli pour faire avancer ces questions.

La présente stratégie vise à garder ce qui a bien fonctionné, à continuer les mesures qui ont obtenu du succès, à mettre en place de nouvelles initiatives et à combler les lacunes. Elle accorde davantage d'importance aux services à l'enfance, à l'éducation publique, à la surveillance et à l'évaluation. Des messages très clairs et répétés ont été exprimés lors des consultations. Certains de ces messages sont demeurés les mêmes au fil des années comme on peut le constater à la lecture des rapports antérieurs sur la violence familiale. Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale a utilisé ces messages comme fondement d'une intervention coordonnée entre le gouvernement, la communauté et la police.

Étendue du problème

La violence familiale est un problème grave à l'Île-du-Prince-Édouard. N'importe qui peut être victime de violence familiale et celle-ci peut prendre des formes variées. Les membres de la société dépourvus de pouvoir sont les plus vulnérables comme les enfants, les femmes, les personnes âgées, les minorités visibles et les personnes handicapées. Bien que tant les femmes que les hommes puissent être violents, la violence conjugale et l'agression sexuelle dirigées contre les femmes sont plus fréquentes, plus graves et entraînent plus souvent des blessures physiques graves et des maux affectifs. L'*Enquête sociale générale de 1999* au Canada a révélé que dans 70 % des situations où les enfants avaient été témoins de violence, celle-ci était à l'endroit de leur mère. Une analyse de 363 dossiers de services de police sur des cas de violence familiale à l'Î.-P.-É., entre 1996-1998, a révélé que des enfants étaient présents dans 207 (57 %) de ces cas (Brown, 1998). Les enfants qui sont témoins d'abus et de violence subissent un traumatisme émotif, manifestent une agressivité accrue, ont de la difficulté à établir et à maintenir des relations étroites et sont plus susceptibles de commettre eux-mêmes un acte de violence ou d'être victime de violence (Jaffe, Wolfe, Wilson 1990).

Les répercussions physiques et émotives de la violence familiale sur les victimes comprennent notamment la destruction de la propriété, la perte d'estime de soi, la honte, la peur, l'isolement, la négligence, le délaissement, les blessures et la mort. Les coûts financiers de la violence familiale

incluent de lourdes charges sur les soins de santé, l'éducation, les services sociaux, les services juridiques et le développement économique. Quant aux coûts humains, ils sont incommensurables!

Les statistiques ci-dessous donnent un bref aperçu de l'étendue du problème et de l'impact de la violence familiale sur la population de l'Île. Ces statistiques sont renversantes, particulièrement lorsque l'on considère que la plupart des cas de violence familiale ne sont pas signalés selon les recherches (références de Statistique Canada). Bien que les statistiques aient augmenté au cours de la dernière décennie (découlant d'une plus grande déclaration des cas attribuable à une sensibilisation accrue), elles ne représentent qu'une infime partie de la réalité. Les vrais chiffres ne sont pas connus.

- Transition House Association a reçu plus de 8 000 appels en 2000.
- Transition House Association a offert des services à 829 femmes, touchant 843 enfants en 2000.
- En 2000, plus de 750 nouveaux dossiers ont été ouverts au Service d'aide aux victimes (Victim Services), y compris 87 cas d'agression sexuelle, 236 cas de violence contre l'épouse et 44 cas d'autres problèmes de violence en milieu familial.
- Les Services à l'enfance et à la famille ont enquêté sur plus de 1 600 cas rapportés d'enfants maltraités/victimes de violence en 2000.

- Plus de 120 ordonnances de protection urgentes ont été rendues depuis l'adoption de la *Victims of Family Violence Act* (Loi sur les victimes de violence familiale) en 1996.
- Plus de 60 % des personnes qui appellent la ligne d'écoute téléphonique du Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É.(PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre) sont des survivants adultes ayant eux-mêmes été victimes d'abus durant l'enfance.
- Plus de 110 cas acheminés en vertu de la *Adult Protection Act* (Loi sur la protection des adultes) l'ont été au ministère de la Santé et des Services sociaux en 2000.

Élaboration de la stratégie

La présente stratégie est la deuxième stratégie générale de prévention de la violence familiale de l'Île-du-Prince-Édouard. Elle prend appui sur la stratégie initiale et est le fruit d'un effort concerté de la communauté, du gouvernement et de la police. La stratégie initiale de cinq ans a été approuvée et mise en place en 1995. La même année, un poste de conseiller en violence familiale a été approuvé et doté dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère des Affaires provinciales et du procureur général, le ministère de l'Éducation et le Secrétariat interministériel aux affaires féminines. Pour mettre en oeuvre la stratégie, le premier ministre a nommé un comité de travail composé de représentants communautaires et gouvernementaux dirigé par l'honorable Marion Reid. Le comité a bénéficié pour son travail du soutien d'une consultante en violence familiale, d'une adjointe administrative et des contributions financières et non financières de la communauté, de divers paliers de gouvernement et du milieu d'affaires.

Les efforts collectifs de nombreuses personnes ont donné lieu à une plus grande sensibilisation à l'impact de la violence familiale et aux moyens d'améliorer les mesures en place. L'engagement à travailler en collaboration a permis de réaliser des progrès considérables et a suscité des efforts de leadership de divers secteurs, notamment les entreprises privées, les municipalités et les organismes de service. Lors des cinq premières années de la stratégie de 1995, le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale a accompli ce qui suit :

- Il a assuré un financement accru à la Transition House Association pour l'embauche d'intervenants en milieu communautaire et la prestation de ressources supplémentaires à la Maison Anderson.
- Il a versé des fonds accrus au Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É. (PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre) pour le counseling et le soutien aux survivants adultes victimes d'abus sexuel durant l'enfance et aux femmes victimes d'un acte récent d'agression sexuelle.
- Il a contribué à la mise en oeuvre de la *Victims of Family Violence Act* (Loi sur les victimes de violence familiale) adoptée en 1996.
- Il a assuré un soutien à la campagne annuelle du ruban violet afin d'accroître la sensibilisation à la violence à l'endroit des femmes et des enfants en collaboration avec le Conseil consultatif sur la situation de la femme de l'Î.-P.-É.
- Il a fait des présentations publiques et publié des brochures, des ressources et du matériel d'éducation publique.
- Il a adopté une approche de marketing social afin de changer les attitudes au sujet de la violence familiale.
- Il a offert une formation aux fournisseurs de services de première ligne sur

l'identification, le dépistage, l'enquête et l'intervention requise afin d'offrir une aide efficace aux enfants maltraités, aux victimes de violence familiale et aux personnes âgées victimes de violence.

- Il a participé à des initiatives de recherche avec d'autres organismes communautaires et ministères gouvernementaux.
- Il a collaboré avec des organisations communautaires et gouvernementales à des projets connexes.
- Il a élaboré et mis en oeuvre des protocoles sur la violence faite aux femmes pour les salles d'urgence d'hôpitaux, les services d'aide au revenu et les services liés à la justice.
- Il a coordonné des initiatives de promotion de la prévention de la violence en milieu de travail.

À l'automne de 2001, le premier ministre s'est joint à la présidente du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale afin d'annoncer la tenue de consultations communautaires dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de cinq ans. Reconnaissant l'importance d'entendre ce que les gens de l'Île avaient à dire sur la question, le Comité d'action du premier ministre a organisé, en novembre 2001, des forums dans six communautés d'un bout à l'autre de l'Île. Le Comité a également tenu quelques consultations privées et reçu des observations écrites. Pendant toute la durée des consultations, on a demandé au public de répondre aux trois principales questions suivantes :

1. *Quelles sont vos préoccupations au sujet de la violence familiale?*
2. *Qu'est-ce qui se fait en ce moment dans votre communauté pour lutter contre la violence familiale?*
3. *Qu'est-ce qu'on aurait besoin de faire dans votre communauté au sujet de la violence familiale? Dans votre province?*

Ce processus a permis au Comité d'obtenir l'opinion et les points de vue de centaines de résidants de l'Île, y compris des gens ordinaires, des groupes communautaires, des fournisseurs de services et des dirigeants communautaires ayant déjà été aux prises ou qui sont aux prises avec un problème de violence familiale. Outre l'information recueillie des consultations privées et publiques, le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale s'est également penché sur les objectifs établis dans la stratégie de 1995 et sur les résultats de rapports sur la violence familiale de l'Î.-P.-É. publiés depuis 1980. Les gens de l'Île ont clairement pu s'exprimer dans le cadre de ces processus. La violence familiale demeure un grave problème dans nos familles et communautés. Malgré des progrès en matière d'intervention, de prévention et de prestation de services, la violence familiale à l'Île-du-Prince-Édouard demeure malheureusement une réalité importante aux répercussions profondes. Des gens, des familles et des communautés sont touchés. Il y a des conséquences dans presque tous les aspects de la vie à l'Île – l'éducation, les soins de santé et le développement économique.

Le public a souligné le besoin de réorienter, de perfectionner et d'améliorer le tir même si beaucoup d'éléments du système fonctionnent bien et que les partenariats ont évolué au cours des quelques dernières années. Malgré une meilleure sensibilisation et un certain changement d'attitude, il y a encore beaucoup à faire pour influencer le comportement. Les partenariats existants doivent être soutenus et améliorés et de nouveaux partenariats doivent être forgés. Les lacunes dans les services et programmes, tant sur le plan géographique que démographique, doivent être comblées afin d'assurer un continuum de services destinés à briser le cycle de la violence familiale. De même, les communautés, les gens et les familles doivent assumer la responsabilité de leurs actions et faire des changements pour mettre fin à la violence familiale.

On reconnaît de plus en plus que cette question est un enjeu communautaire et qu'il existe un besoin d'investir dans les gens. Les résidants de l'Île veulent savoir ce qu'ils peuvent faire pour aider. Le besoin existe de faire davantage et la population veut être impliquée davantage.

Par ailleurs, le Comité d'action reconnaît que malgré qu'on ait entendu le point de vue de nombreux insulaires durant les consultations, certains des membres les plus vulnérables de la société n'ont pas été entendus ou représentés. Le Comité s'est engagé à tenir des consultations continues et continuera à multiplier les efforts afin que l'on tienne compte du point de vue des personnes qui n'ont pas été représentées.

Vision et principes

Après l'examen des commentaires abondants reçus de la part des résidants de l'Île lors des consultations, le Comité a revu et révisé la vision et les principes établis à l'origine. La vision et les principes révisés qui suivent serviront de base à la stratégie renouvelée de prévention de la violence familiale. L'énoncé de vision représente l'idéal à long terme et il est donc une image de succès. La vision a pour but de mettre les gens au défi et de les inspirer à travailler ensemble dans la même voie. Les principes complètent la vision, établissent les paramètres d'action et servent de critères pour évaluer l'action future nécessaire à l'atteinte de la vision définie.

Énoncé de vision

Une société où tous les individus sont en sécurité, sont respectés et appréciés; où toute forme de violence est inacceptable et où les enfants, les femmes et les hommes ont des occasions de réaliser leur plein potentiel et de contribuer au bien-être général de toutes les familles et communautés.

Principes directeurs

- *Toute forme de violence dans les relations est inacceptable.*
- *Toutes les personnes et familles sont appréciées.*
- *Chaque personne a droit à un environnement sûr et sécuritaire, au bien-être personnel, à la dignité et au respect.*
- *Chaque personne, y compris les victimes, les survivants, les témoins et les agresseurs, ont droit à des services accessibles et appropriés de qualité et à de l'information qui est cohérente et respectueuse.*
- *Toutes les personnes sont égales peu importe leur race, religion, croyance, couleur, sexe, état matrimonial, orientation sexuelle, déficience physique ou mentale, origine ethnique ou nationale.*
- *La prévention et l'intervention en matière de violence familiale est une responsabilité partagée.*
- *L'apport des survivants est important pour la conception et la prestation des services.*

Plan d'action

Sensibilisation, éducation et formation

Le Comité a été très impressionné par le niveau de sensibilisation et d'éducation évident lors des consultations publiques. Dans les rapports sur la prévention de la violence familiale publiés au cours des 20 dernières années, y compris la stratégie de 1995, la priorité était encore la sensibilisation du public. Bien qu'on ait accordé plus d'attention à la question de la violence familiale au cours des dix dernières années et qu'on ait vu une nouvelle conscientisation de l'étendue du problème, le public continue à demander une meilleure éducation pour changer les comportements et lutter contre la violence familiale. Lors des consultations, les gens ont demandé de l'information sur la façon d'améliorer leur sensibilisation à la violence familiale et sur la façon d'intervenir. Ils ont indiqué que l'éducation publique devrait traiter des formes historiques et nouvelles de la violence, des questions nouvelles ainsi qu'encourager les victimes et les agresseurs à obtenir de l'aide.

Buts :

- Amélioration de la sensibilisation et de la sensibilité à l'étendue, à l'impact et à la nature de la violence familiale.
- Amélioration de l'accès à l'information sur la violence familiale.
- Amélioration de la formation et de la compréhension des intervenants en violence familiale.

Stratégies

1. Mettre en oeuvre une stratégie de communication préparée par le groupe des communications du gouvernement provincial.
2. Promouvoir une formation sur mesure pour les intervenants clés en violence familiale qui reconnaît le défi d'assurer la sécurité et un soutien aux victimes, et veiller à ce que cette formation reste à jour et soit continue.
3. Favoriser des environnements de travail de soutien aux intervenants dans les situations de violence familiale.
4. Travailler avec des organismes gouvernementaux et des groupes communautaires afin d'intégrer l'information sur les relations saines, la violence et la résolution des conflits dans les cours existants sur les compétences parentales.
5. S'assurer que tous les employés des organismes communautaires et publics offrant des services au public, leurs superviseurs et les personnes qui élaborent des politiques et des programmes sont bien informés au sujet de la violence familiale.

6. Prendre appui sur le succès des programmes de formation existants et des projets en milieu de travail pour préparer du matériel et des séances de formation pour tous les employeurs et employés. Cela comprend travailler avec le personnel des ressources humaines de diverses organisations pour s'assurer que la formation est offerte de façon continue.

7. Encourager les établissements d'enseignement et de formation à incorporer la formation sur la violence familiale à l'éducation qu'ils fournissent aux professionnels et aux gens de métier.

8. Appuyer la création et la disponibilité de campagnes d'éducation et de sensibilisation destinées aux jeunes adultes sur les relations saines.

9. Appuyer l'élaboration et la disponibilité d'une campagne d'éducation et de sensibilisation destinée aux hommes et qui encourage les hommes à se faire les champions de la lutte contre la violence familiale.

10. Encourager la recherche et la sensibilisation publique sur les tendances changeantes de la violence, par exemple en ce qui concerne l'utilisation d'ordinateurs, les drogues incapacitantes, le harcèlement criminel et les questions de garde d'enfants.

11. Coordonner l'élaboration et la distribution d'information sur la violence familiale afin de veiller à la diffusion de messages consistants et à l'amélioration de l'accès.
12. Promouvoir l'inclusion d'une page dans tous les annuaires téléphoniques consacrée à l'information sur les ressources liées à la violence familiale.

Partenariats et coordination

Une intervention efficace dans les situations de violence familiale nécessite des contributions individuelles et collectives afin de créer des relations et des communautés exemptes de violence. La plus grande partie du succès remporté à ce jour dans la lutte contre la violence familiale est attribuable à des partenariats créatifs entre les organisations. Ces partenariats reposent sur les témoignages et l'information provenant de survivants et de fournisseurs de services et sur un engagement mutuel à l'amélioration de la coordination des programmes et services. Ces efforts concertés ont permis de réaliser des progrès considérables et peuvent se poursuivre au cours des cinq prochaines années.

Les buts et stratégies ci-dessous visent à soutenir et à élargir les réseaux sur la prévention de la violence familiale et à accroître les efforts de partenariat sur l'élimination de la violence familiale. Cet effort sera déployé à long terme et améliorera la qualité de vie des générations à venir.

Buts :

- Améliorer les partenariats entre la communauté, le gouvernement et la police visant à lutter contre la violence familiale.
- Coordonner la création et la prestation de programmes et services de lutte contre la violence familiale.

Stratégies

13. Favoriser des partenariats efficaces entre la communauté, le gouvernement et la police dans tous les domaines de la prévention de la violence familiale et de l'intervention dans ce domaine.

14. Prendre appui sur les partenariats existants et en établir de nouveaux afin de faciliter une intervention et un engagement cohérents en matière de prévention de la violence familiale.

15. Encourager la reconnaissance des questions de violence familiale dans les processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions.

16. Travailler avec des représentants du domaine de la toxicomanie afin d'améliorer leurs connaissances sur la violence familiale.

17. Appuyer les communautés tant géographiques que d'intérêts qui ont été aux prises avec des situations de violence familiale ou ont été touchées par la violence familiale.

18. Travailler avec les dirigeants locaux et les fournisseurs de services dans chaque région afin d'accroître la sensibilisation et la sensibilité à la violence familiale et reconnaître les effets de la violence familiale sur le développement économique.

19. Promouvoir l'intégration des questions de violence familiale dans les stratégies de promotion de la santé et de sécurité communautaire et, en particulier, traiter de l'impact sur les enfants exposés à la violence familiale dans la Stratégie sur le sain développement de l'enfant et la Stratégie sur la santé mentale des enfants.

20. Faciliter l'application de programmes d'éducation pour les groupes confessionnels souhaitant favoriser la santé de leurs familles et communautés.

21. Promouvoir des politiques pour l'application uniforme des procédures de dépistage et d'examen des antécédents criminels. Ces procédures s'appliqueraient à toutes les personnes au sein d'organismes communautaires et gouvernementaux qui travaillent et font du bénévolat auprès d'enfants et d'autres groupes vulnérables ou y ont accès, y compris les personnes âgées, les personnes ayant une déficience et les minorités visibles.

Prestation des services

Certains éléments du réseau de prestation des services qui fournissent les services depuis des années fonctionnent bien. Toutefois, les consultations ont révélé un manque d'uniformité et l'existence de lacunes dans la prestation des services et des programmes de lutte contre la violence familiale. Les préoccupations non résolues touchant la prestation des services visent les services destinés aux enfants et l'accès à ces services pour tous les gens de l'Île.

Les consultations ont clairement indiqué que les enfants doivent être une priorité si l'on veut briser le cycle de la violence familiale. Il est essentiel de fournir une aide et un soutien rapides aux enfants victimes de violence. Si l'on ne donne pas aux enfants l'occasion de se sortir de situations de violence, ils peuvent, arrivés à l'âge adulte, manifester cette violence de différentes façons. Il y a beaucoup d'adultes qui ont été victimes de violence durant l'enfance et qui ont encore besoin de services parce qu'ils n'ont jamais reçu l'aide appropriée.

La langue, la culture, l'habileté, les finances et le lieu où l'on vit sont autant d'obstacles à l'accès aux programmes et services. Beaucoup de résidants de l'Île qui vivent dans des régions rurales n'ont pas accès au même niveau de service que les résidants des régions urbaines. Les consultations ont également révélé que le soutien et les services doivent aller au-delà du contact initial et reconnaître que la guérison est un processus à long terme.

Les buts et stratégies ci-dessous établissent un cadre pour éliminer le manque de continuité et combler les lacunes dans la prestation des services ainsi que favoriser un continuum de programmes et services destinés à :

- considérer la sécurité des victimes comme une priorité;
- améliorer le niveau des programmes et services offerts aux enfants;
- améliorer l'accès aux programmes et services pour tous les résidants de l'Île;
- briser le cycle de la violence familiale;
- réduire le niveau de traumatisme, de risque et de revictimisation des victimes;
- favoriser le processus de guérison;
- offrir un soutien lors des périodes de transition;
- offrir des services adéquats aux agresseurs afin de réduire le risque de récidive.

Buts :

- Améliorer la qualité des services et l'accès dans toute la province afin de répondre à la gamme complète des besoins des victimes, des familles, des agresseurs et des communautés.

- Améliorer l'intervention dans les situations de violence familiale par les organismes communautaires, gouvernementaux et policiers.

- Accroître les ressources afin d'offrir des services de première ligne.

Strategies

22. Promouvoir une plus grande attention aux besoins des enfants dans le cadre de la conception et de la prestation des programmes liés à la violence familiale.

23. Favoriser la conception, la prestation et l'expansion des programmes et services aux enfants, aux femmes et aux hommes partout à l'Île.

24. Favoriser la création de programmes qui s'intéressent aux besoins particuliers des gens qui ont été témoins de violence familiale ou qui y ont été exposés.

25. Travailler en collaboration avec le gouvernement, les établissements d'enseignement et les organismes communautaires afin de favoriser des programmes de formation et d'emploi destinés spécifiquement aux survivants de violence familiale.

26. Explorer et, s'il y a lieu, promouvoir la mise en oeuvre de modèles d'équipe d'intervention multidisciplinaire pour réagir aux situations de violence familiale.

27. Favoriser la mise en oeuvre et la surveillance du modèle d'intervention rurale dans les situations d'abus sexuel d'enfant.

28. Promouvoir des programmes accessibles et un soutien de suivi englobant les commentaires des survivants pour les programmes aux survivants adultes victimes de violence durant l'enfance.

29. Explorer des approches nouvelles à l'intervention dans les situations de violence familiale.

30. Préconiser la prestation de ressources adéquates pour permettre aux fournisseurs de services de répondre, de façon adéquate et uniforme, aux demandes de services dans la province tout en reconnaissant qu'une meilleure éducation et sensibilisation peut contribuer à une demande accrue de services.

Politiques, législation et questions juridiques

Il existe un certain nombre de lois et de politiques qui déterminent comment le gouvernement réagit à la violence familiale. Au cours des dernières années, l'Î.-P.-É. a réagi au moyen de changements législatifs, y compris l'adoption de la *Victims of Family Violence Act* (Loi sur les victimes de violence familiale) en 1996. En adoptant cette loi, le gouvernement provincial s'est engagé davantage et a franchi une étape importante dans l'amélioration de l'intervention en matière de violence familiale dans la province. Cette loi a fait l'objet d'une attention importante de la part d'autres provinces. Il reste toutefois qu'elle ne représente qu'un morceau du casse-tête. Pendant les consultations, le public a demandé une sécurité accrue pour les

femmes et les enfants, des sentences et peines plus appropriées, l'élimination des obstacles et lacunes au sein des lois et politiques et la protection de l'intérêt véritable des enfants. En général, les consultations ont fait ressortir le besoin d'une meilleure confiance publique dans le système judiciaire.

Buts :

- Améliorer la sécurité des victimes de violence familiale.
- Accorder plus d'importance à l'intérêt véritable des enfants.
- Améliorer la réaction aux questions de violence familiale.

Strategies

31. Favoriser l'utilisation, l'application et l'observation uniformes des lois criminelles existantes.

32. Veiller à ce que toutes les lois et tous les règlements provinciaux permettent la création et la mise en oeuvre efficaces de services et de programmes.

33. Favoriser des sentences et peines adéquates reflétant la gravité des crimes de violence familiale.

34. Se tenir au courant du travail des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux sur la violence familiale.

35. Encourager, promouvoir et partager la recherche sur les modèles de dissuasion et la gestion des risques.

36. Promouvoir une réaction judiciaire uniforme aux questions de garde d'enfants et de droit d'accès dans les cas de violence familiale.

37. Promouvoir des mécanismes pour résoudre les conflits qui surviennent dans les cas d'ordonnance de garde et d'accès impliquant la violence familiale.

38. S'assurer que les intervenants et les fournisseurs de services en matière de violence familiale ont des politiques et des protocoles adéquats en place reflétant les principes de la présente stratégie.

39. Établir les lacunes et obstacles des politiques et lois sur la prévention de la violence familiale, la prestation des services et la responsabilité, et travailler à les éliminer.

40. Offrir au personnel du système de justice pénale l'accès aux recherches récentes sur les interventions efficaces dans les situations de violence familiale.

41. Explorer les différents modèles de cour et de tribunal en place pour les cas de violence familiale dans d'autres provinces ou pays et formuler des recommandations afin d'améliorer l'intervention provinciale.

Surveillance et évaluation

L'évaluation est un important outil d'apprentissage et de gestion des résultats. L'évaluation peut également servir de moyen de partager l'information, d'incorporer une gamme de perspectives et d'expériences variées et de communiquer des messages importants. Elle contribue à la prise de décisions informées et à l'amélioration continue de la prestation des services. Un bon processus de rétroaction entre la mise en oeuvre et l'évaluation d'un programme contribue à la qualité et à la viabilité du programme. Divers programmes et services de prévention de la violence familiale ont été évalués, ce qui nous a aidés à cerner de nouvelles initiatives ou approches lorsque celles-ci étaient nécessaires.

Le processus de surveillance et d'évaluation souligné ci-dessous comprend des éléments de résultats ou de repères sociaux, l'évaluation de l'atteinte des buts et objectifs de la présente stratégie ainsi qu'un cadre de surveillance et d'évaluation des programmes créés dans le cadre de celle-ci. Tous ces processus de surveillance et d'évaluation vont nécessiter que nous améliorions le processus de collecte d'information.

Le Comité d'action reconnaît que les gens et les familles existent à l'intérieur de communautés et de sociétés plus grandes représentant des milieux complexes et dynamiques. En l'an 2000, Bradford Associates a mené un sondage d'opinion publique afin de recueillir des données à jour sur les attitudes publiques à l'égard de la violence familiale en accordant une attention plus particulière aux femmes et aux personnes âgées. Cette recherche avait les objectifs suivants :

- Établir les attitudes et opinions des résidants de l'Île-du-Prince-Édouard sur la violence familiale;
- Évaluer et comparer les similarités et différences démographiques d'attitudes et d'opinions;
- Cerner les services auxquels les gens font appel pour obtenir de l'information et de l'aide dans les situations de violence familiale;
- Obtenir de l'information qui aidera à prévenir la violence familiale en élaborant des stratégies pour la création d'initiatives d'éducation publique;
- Recueillir des données qui serviront de référence pour mesurer l'impact des efforts de marketing social.

Ce sondage a fourni de l'information de base précieuse pour l'établissement de repères et pour la comparaison des attitudes et opinions dans l'avenir. Bien que les buts et stratégies énoncés dans le présent rapport visent à briser le cycle de la violence familiale, le Comité reconnaît qu'il ne s'agit pas du seul facteur qui contribuera à influencer les changements d'attitude et de comportement relatifs à la violence familiale. Sans vouloir lui attribuer le mérite pour tous les changements susceptibles de se produire au cours de la durée de la stratégie, cette information sera précieuse pour la surveillance des perceptions et des attitudes publiques.

Un point non encore abordé en ce qui a trait aux indicateurs sociaux est le besoin de reconnaître le lien entre la violence familiale et la santé. Bien que beaucoup de secteurs soient touchés par la violence familiale, le Comité estime qu'il faut reconnaître la violence familiale comme un problème majeur de soins de santé dans la province. Le Comité voit ce besoin comme étant prioritaire et s'est engagé à travailler afin que la protection contre la violence soit reconnue comme un déterminant de la santé et que les indicateurs de violence familiale soient d'importantes mesures de la santé et de communautés en santé.

La surveillance et l'évaluation du succès de la stratégie nécessiteront un examen des demandes et des besoins du public quoique dans le contexte de la stratégie seulement. Cela va nécessiter l'élaboration d'objectifs quantitatifs qui détermineront des résultats précis à atteindre sur une période de temps déterminée. Nombre de programmes de la stratégie font déjà appel à des outils de surveillance et d'évaluation.

La surveillance et l'évaluation des divers programmes et services sur la violence familiale établis dans le cadre de la stratégie serviront à déterminer si les activités actuelles des programmes sont conformes à l'objectif établi au départ, à tirer des leçons de la prestation des programmes et à établir si les programmes répondent aux besoins des participants. Elles serviront également à surveiller les divers systèmes d'intervention visant l'atteinte de résultats optimaux pour les victimes, les agresseurs et la coordination du système. Le Comité travaillera afin d'appuyer ces efforts et promouvoir tout nouveau programme créé pour intégrer la surveillance et l'évaluation dans le processus d'élaboration des programmes.

Le Comité sollicitera des contributions en nature de la part des ministères du gouvernement provincial afin d'effectuer des évaluations au besoin. Le public sera informé des activités de surveillance et d'évaluation dans un rapport annuel publié par le Comité. Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale continuera de rester en contact avec la communauté en organisant des réunions annuelles avec les comités régionaux de lutte contre la violence familiale et avec les bureaux régionaux de santé.

Mise en oeuvre

La mise en oeuvre de la présente stratégie reposera sur les efforts continus du Comité et de ses partenaires afin d'établir les priorités, les ressources et les possibilités. Les consultations et recommandations des rapports antérieurs n'ont cessé de souligner le besoin d'accroître la sensibilisation du public à la violence familiale et d'améliorer les services de première ligne et les services aux enfants à titre de priorités. La mise en oeuvre des stratégies associées à ces domaines prioritaires nécessitera que nous tenions compte des ressources nécessaires. La mise en oeuvre implique également que nous continuions d'offrir nombre de programmes et services déjà en place qui fonctionnent bien et répondent aux besoins des gens de l'Île. Un certain nombre d'efforts, toutefois, pourraient nécessiter une réaffectation des ressources et nécessiteront l'expansion des services existants afin d'assurer l'accès aux programmes et services dans les communautés de l'Île qui en ont besoin.

Le Comité reconnaît que beaucoup de fournisseurs de services se débattent actuellement contre le manque de cohérence et les lacunes tout en travaillant avec des ressources limitées et des budgets incertains.

On peut s'attendre que la demande de services augmentera parallèlement à l'accroissement de la sensibilisation. Par conséquent, le Comité croit qu'il y a lieu de faire un examen des évaluations existantes des besoins et des demandes de ressources associées tout en tenant compte des buts de la stratégie.

La stratégie reconnaît l'importance de l'évaluation et, ainsi, jette les bases d'un cadre d'évaluation qui comprend :

- des résultats ou repères sociaux;
- l'évaluation de la mesure dans laquelle la stratégie réussit à atteindre ses buts;
- un cadre de surveillance et d'évaluation pour les programmes de la stratégie.

Le Comité sollicitera le soutien en nature d'organismes communautaires et gouvernementaux pour l'appuyer dans ce processus d'évaluation.

Conclusion

La présente stratégie, ainsi que la stratégie quinquennale initiale, est le fruit d'efforts conjoints de particuliers, de la communauté, du gouvernement et d'organismes d'application de la loi. Elle a été élaborée en réponse aux points de vue exprimés par les résidants de l'Île. Le Comité d'action du premier ministre désire remercier sincèrement les gens de l'Île qui ont contribué des commentaires à cette stratégie et les personnes qui travaillent à la prévention de la violence familiale pour leur dévouement à la cause.

Cette stratégie établit un cadre d'action collective pour lutter contre la violence familiale au cours des cinq prochaines années grâce à des stratégies établies dans les domaines clés suivants : éducation, sensibilisation et formation; prestation des services; partenariats et coordination ainsi que politiques, lois et application.

Elle recommande un processus viable pour mettre en oeuvre les stratégies et un processus d'évaluation pour mesurer le niveau de succès. C'est une oeuvre continue. Nous devrions remporter un succès notable dans bien des domaines au cours des cinq prochaines années. Cependant, dans d'autres domaines, le travail au cours de cette période servira à jeter les bases d'activités nouvelles à long terme. Dans tous les cas, la mise en oeuvre nécessitera un dévouement et un engagement soutenus de la part du gouvernement, de la communauté et des gens afin de travailler à éliminer la violence familiale. Le Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale croit que les éléments sont maintenant en place pour porter la stratégie au niveau suivant et invite tous les Insulaires à participer à cette transition.

Annexe A
Liste des stratégies

Sensibilisation, éducation et formation

1. Mettre en oeuvre une stratégie de communication préparée par le groupe des communications du gouvernement provincial.

2. Promouvoir une formation sur mesure pour les intervenants clés en violence familiale qui reconnaît le défi d'assurer la sécurité et un soutien aux victimes, et veiller à ce que cette formation reste à jour et soit continue.

3. Favoriser des environnements de travail de soutien aux intervenants dans les situations de violence familiale.

4. Travailler avec des organismes gouvernementaux et des groupes communautaires afin d'intégrer l'information sur les relations saines, la violence et la résolution des conflits dans les cours existants sur les compétences parentales.

5. S'assurer que tous les employés des organismes communautaires et publics offrant des services au public, leurs superviseurs et les personnes qui élaborent des politiques et des programmes sont bien informés au sujet de la violence familiale.

6. Prendre appui sur le succès des programmes de formation existants et des projets en milieu de travail pour préparer du matériel et des séances de formation pour tous les employeurs et employés. Cela comprend travailler avec le personnel des ressources humaines de diverses organisations pour s'assurer que la formation est offerte de façon continue.

7. Encourager les établissements d'enseignement et de formation à incorporer la formation sur la violence familiale à l'éducation qu'ils fournissent aux professionnels et aux gens de métier.

8. Appuyer la création et la disponibilité de campagnes d'éducation et de sensibilisation destinées aux jeunes adultes sur les relations saines.

9. Appuyer l'élaboration et la disponibilité d'une campagne d'éducation et de sensibilisation destinée aux hommes et qui encourage les hommes à se faire les champions de la lutte contre la violence familiale.

10. Encourager la recherche et la sensibilisation publique sur les tendances changeantes de la violence, par exemple en ce qui concerne l'utilisation d'ordinateurs, les drogues incapacitantes, le harcèlement criminel et les questions de garde d'enfants.

11. Coordonner l'élaboration et la distribution d'information sur la violence familiale afin de veiller à la diffusion de messages consistants et à l'amélioration de l'accès.

12. Promouvoir l'inclusion d'une page dans tous les annuaires téléphoniques consacrée à l'information sur les ressources liées à la violence familiale.

Partenariats et coordination

13. Favoriser des partenariats efficaces entre la communauté, le gouvernement et la police dans tous les domaines de la prévention de la violence familiale et de l'intervention dans ce domaine.

14. Prendre appui sur les partenariats existants et en établir de nouveaux afin de faciliter une intervention et un engagement cohérents en matière de prévention de la violence familiale.

15. Encourager la reconnaissance des questions de violence familiale dans les processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions.

16. Travailler avec des représentants du domaine de la toxicomanie afin d'améliorer leurs connaissances sur la violence familiale.

17. Appuyer les communautés tant géographiques que d'intérêts qui ont été aux prises avec des situations de violence familiale ou ont été touchées par la violence familiale.

18. Travailler avec les dirigeants locaux et les fournisseurs de services dans chaque région afin d'accroître la sensibilisation et la sensibilité à la violence familiale et reconnaître les effets de la violence familiale sur le développement économique.

19. Promouvoir l'intégration des questions de violence familiale dans les stratégies de promotion de la santé et de sécurité communautaire et, en particulier, traiter de l'impact sur les enfants exposés à la violence familiale dans la Stratégie sur le sain développement de l'enfant et la Stratégie sur la santé mentale des enfants.

20. Faciliter l'application de programmes d'éducation pour les groupes confessionnels souhaitant favoriser la santé de leurs familles et communautés.

21. Promouvoir des politiques pour l'application uniforme des procédures de dépistage et d'examen des antécédents criminels. Ces procédures s'appliqueraient à toutes les personnes au sein d'organismes communautaires et gouvernementaux qui travaillent et font du bénévolat auprès d'enfants et d'autres groupes vulnérables ou y ont accès, y compris les personnes âgées, les personnes ayant une déficience et les minorités visibles.

Prestation des services

22. Promouvoir une plus grande attention aux besoins des enfants dans le cadre de la conception et de la prestation des programmes liés à la violence familiale.

23. Favoriser la conception, la prestation et l'expansion des programmes et services aux enfants, aux femmes et aux hommes partout à l'Île.

24. Favoriser la création de programmes qui s'intéressent aux besoins particuliers des gens qui ont été témoins de violence familiale ou qui y ont été exposés.

25. Travailler en collaboration avec le gouvernement, les établissements d'enseignement et les organismes communautaires afin de favoriser des programmes de formation et d'emploi destinés spécifiquement aux survivants de violence familiale.

26. Explorer et, s'il y a lieu, promouvoir la mise en oeuvre de modèles d'équipe d'intervention multidisciplinaire pour réagir aux situations de violence familiale.

27. Favoriser la mise en oeuvre et la surveillance du modèle d'intervention rurale dans les situations d'abus sexuel d'enfant.

28. Promouvoir des programmes accessibles et un soutien de suivi englobant les commentaires des survivants pour les programmes aux survivants adultes victimes de violence durant l'enfance.

29. Explorer des approches nouvelles à l'intervention dans les situations de violence familiale.

30. Préconiser la prestation de ressources adéquates pour permettre aux fournisseurs de services de répondre, de façon adéquate et uniforme, aux demandes de services dans la province tout en reconnaissant qu'une meilleure éducation et sensibilisation peut contribuer à une demande accrue de services.

Politiques, législation et questions juridiques

31. Favoriser l'utilisation, l'application et l'observation uniformes des lois criminelles existantes.

32. Veiller à ce que toutes les lois et tous les règlements provinciaux permettent la création et la mise en oeuvre efficaces de services et de programmes.

33. Favoriser des sentences et peines adéquates reflétant la gravité des crimes de violence familiale.

34. Se tenir au courant du travail des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux sur la violence familiale.

35. Encourager, promouvoir et partager la recherche sur les modèles de dissuasion et la gestion des risques.

36. Promouvoir une réaction judiciaire uniforme aux questions de garde d'enfants et de droit d'accès dans les cas de violence familiale.

37. Promouvoir des mécanismes pour résoudre les conflits qui surviennent dans les cas d'ordonnance de garde et d'accès impliquant la violence familiale.

38. S'assurer que les intervenants et les fournisseurs de services en matière de violence familiale ont des politiques et des protocoles adéquats en place reflétant les principes de la présente stratégie.

39. Établir les lacunes et obstacles des politiques et lois sur la prévention de la violence familiale, la prestation des services et la responsabilité, et travailler à les éliminer.

40. Offrir au personnel du système de justice pénale l'accès aux recherches récentes sur les interventions efficaces dans les situations de violence familiale.

41. Explorer les différents modèles de cour et de tribunal en place pour les cas de violence familiale dans d'autres provinces ou pays et formuler des recommandations afin d'améliorer l'intervention provinciale.

Annexe B

Membres du groupe de travail communautaire sur les consultations du Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale

Présidente : (Comité d'action du premier ministre pour la prévention de la violence familiale)	Hon. Marion Reid
Personnes-ressources :	Rona Brown
Transition House Association :	Joanne Ings
Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle : (PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre)	Lorna Hutcheson
Gendarmerie royale du Canada :	Cpl Richard Thibault
Association communautaire d'information juridique : (Community Legal Information Association)	Ann Sherman
Secrétariat interministériel aux affaires féminines	Sandy Bentley
Bureau du procureur général :	Jill Lightwood Dave O'Brien Patsy MacLean Jennifer Cormier
Bureau du Conseil exécutif :	Rochelle Gallant
Conseil consultatif sur la situation de la femme :	Heidi Rankin

Annexe C
Liste des consultations

Forums publics :

- Montague, École secondaire de Montague, le 5 novembre 2001
- Charlottetown, Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, le 14 novembre 2001
- Summerside, Athena Consolidated School, le 19 novembre 2001
- Abram-Village, École Évangeline, le 21 novembre 2001
- Souris, École secondaire de Souris, le 27 novembre 2001
- Elmsdale, École secondaire Westisle Composite, le 28 novembre 2001

Séances privées :

- Summerside, le 5 décembre 2001
- Charlottetown, le 10 décembre 2001

Des mémoires et commentaires ont été reçus des organisations suivantes :

- West Prince Transition & Support Services
  (Services de transition et de soutien de Prince-Ouest)
- West Prince Family Violence Prevention Cooperative
  (Coopérative de prévention de la violence de Prince-Ouest)
- Eastern Kings Committee for Peaceful Families
  (Comité pour les familles pacifiques de Kings-Est)
- East Prince Transition & Support Services
  (Services de transition et de soutien de Prince-Est)
- Family Violence Prevention Eastern PEI
  (Prévention de la violence familiale de l'est de l'Î.-P.-É.)
- Southern Kings & Queens Community Consultative Group
  (Groupe consultatif communautaire de Kings et Queens-Sud)

Des lettres, feuilles de commentaires et courriers électroniques ont également été reçus de la part d'individus, de victimes et de survivants intéressés.

Annexe D
Ouvrages de référence

Adult Protection Act R.S.P.E.I. 1988, Cap. A-5.

Balderston, Marilyn. *Information Needs Assessment of Women Victims of Family Violence Going Through the Criminal Justice System*, Community Legal Information Association of PEI and the Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, mars 2000.

Berglund, Dorothy M., Ph.D., CFLE et Devon Dodd, Julie. *RecommendationsConcerning Family Violence on Prince Edward Island, 1989-2001*, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, 2001.

Bradford, Brenda. *Family Violence Survey 2000*, Bradford Associates, Charlottetown, *Prince Edward Island*, août 2000.

Brown, Rona. *Factors Associated with Police Response to Domestic Violence*, A Research Project submitted as Partial Fulfilment of the Requirements for Master of Social Work Degree, Memorial University of Newfoundland, décembre1998.

Chaulk, Paul et Laurie Molyneaux-Smith. *Evaluation of the PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre*, Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, Department of Health and Social Services and PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre, octobre 1999.

Chaulk, Paul et Laurie Molyneaux-Smith. *Evaluation of Enhanced Services at the Transition House Association*, Premier's Action Committee on Family Violence Prevention, Department of Health and Social Services and PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre, octobre 1999.

The Community Consultation Committee on Family Violence, A Community Response Discussion Paper. *The Prevention of Family Violence*, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, juin 1990.

Cooper Institute. *PEI Rape/Sexual Assault Crisis Centre Needs Assessment*, Final Report, 30 juin 2001.

Devon Dodd, Julie avec Paul Chaulk et Nishka Smith. *Abuse of Older Adults: A Report of Priorities in Prince Edward Island*, Prepared for PEI Centre for Health and Aging in Cooperation with the PEI Senior Citizens Federation Inc., décembre 2001.

Division of Home Care and Support. *Partners for Prevention. Islanders Talk About Family Violence*, Volume I, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, septembre 1991.

Division of Home Care and Support. *Partners for Prevention. Islanders Talk About Family Violence*, Volume II, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, septembre 1991.

Family Law Act R.S.P.E.I. 1988, Cap. F-2.1.

Government Response to the Minister's Working Group on Violence Against Women. *A Better World for Women*, Nouveau-Brunswick, décembre 2001.

Jaffe, P.G., D. Wolfe, S.K. Wilson. *Children and Battered Women in Canada*, Scarborough, Nelson, Canada,1990.

Minister's Working Group on Violence Against Women. *Strategic Framework*, Nouveau-Brunswick, décembre 2001.

The PEI Family Violence Action Group. *Partners for Prevention*, Final Report, Community Development Division, Health and Community Services Agency, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, août 1994.

Pranger, Tina. *Evaluation of Enhanced Services at the Transition House Association*, Final Report, Department of Health and Social Services, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, octobre1999.

Pranger, Tina. *Evaluation of Enhanced Services at the Transition House Association*, Technical Appendix, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, octobre 1999.

Premier's Action Committee on Family Violence Prevention. *Family Violence in Prince Edward Island*, Background Information, octobre 2001.

Prince Edward Island Health and Community Services System. *Family Violence Prevention "A Strategy for the Future"*, 1995.

Statistics Canada. Family Violence in Canada: A Statistical Profile, 2000, Catalogue #85-224-XIE.

Statistics Canada. *A Profile of Criminal Victimization: Results of the 1999 General Social Survey*, Catalogue #85-553-XIE.

Victims of Family Violence Act R.S.P.E.I. 1988, Cap. V-3.2.

Guide de ressources sur la violence familiale

SERVICES D'URGENCE

POLICE **911**

Échec au crime/Crime Stoppers .... (sans frais) 1-800-222-8477

*Si vous êtes victime de violence ou êtes au courant d'une situation de violence, vous pouvez appeler Échec au crime. On vous assigne un numéro de code. **Nous n'avons pas besoin de votre nom. Nous garantissons votre anonymat.***

Maison Anderson House ..... (Sans frais) 1 (800) 240-9894
Charlottetown 892-0960

Service offert 24 heures sur 24 aux femmes victimes de violence physique et émotive et à leurs enfants. Centre d'hébergement de secours, nourriture et vêtements, service d'écoute téléphonique, counseling, soutien émotif, information et acheminement des clients. Accessible en fauteuil roulant. Les femmes ayant fait une consommation d'alcool ou de médicaments non prescrits, qui ont des problèmes psychiatriques allant au-delà de la capacité du personnel de s'en occuper ou qui ont besoin d'hébergement seulement ne sont pas acceptées.

Ligne d'entraide maltraitée ..... (sans frais) 1-800-341-6868

Services de protection des enfants maltraités. Les appels après les heures normales de travail concernant des cas d'enfants maltraités sont filtrés et sont acheminés, au besoin, à des travailleurs de garde dans l'ensemble de l'Î.-P.-É.

Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de l'Î.-P.-É.
(PEI Rape and Sexual Assault Crisis Centre) (sans frais) 1 (800) 280-5656
Charlottetown 566-8999

Ligne-secours 24 heures sur 24 pour les victimes de viol et d'agression sexuelle, y compris l'abus sexuel d'enfants. Des bénévoles formés répondent aux appels et fournissent de l'information, du soutien et des services de défense des droits et intérêts. On peut accompagner les personnes en situation de crise à l'hôpital, au service de police et à d'autres services critiques. Thérapie individuelle et de groupe pour les survivants d'agression sexuelle et les victimes d'abus sexuel durant l'enfance.

Service d'écoute téléphonique de l'Île ..... (sans frais) 1 (800) 218-2885

Sans frais, disponible 24 heures sur 24; service confidentiel pour tous les résidants de l'Île offrant de l'information, du soutien, du counseling en cas de crise sur les problèmes familiaux, les enfants maltraités, l'alcool et les drogues, les compétences parentales et le suicide.

BUREAUX RÉGIONAUX DE SANTÉ
Services à l'enfance et à la famille

Charlottetown	368-5330
Souris	687-7060
Montague	838-0700
Summerside	888-8100
O'Leary	859-8811

Aide financière; aides familiales et aide à domicile; services de protection de l'enfance; counseling général; transport en cas de besoin spécial; subvention pour la garde et autres services sociaux.

POLICE **911**

GRC Charlottetown	368-9300
GRC Summerside	436-9300
GRC Alberton	853-9300
GRC Montague	838-9300
GRC Souris	687-9300
Service de police de Charlottetown	629-4172
Service de police de Summerside	432-1201
Service de police de Borden-Carleton	437-2228
Service de police de Kensington	836-4499

HÔPITAUX

Hôpital Queen Elizabeth, Charlottetown	894-2111
Hôpital Prince County, Summerside	432-2500
Hôpital Stewart Memorial, Tyne Valley	831-7900
Hôpital Kings County Memorial, Montague	838-0777
Hôpital de Souris, Souris	687-7150
Hôpital Western, Alberton	853-8650
Hôpital communautaire d'O'Leary, O'Leary	859-8700

SERVICES DE JUSTICE ET DE QUESTIONS JURIDIQUES
Service d'aide aux victimes

Charlottetown	368-4582
Summerside	888-8217

Vient en aide aux victimes d'actes criminels partout dans la province. Les services comprennent de l'information, l'acheminement des clients, le counseling à court terme, l'aide avec le processus judiciaire, la déclaration de la victime et l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Association communautaire d'information juridique (Community Legal Information Association)
Charlottetown ..... (sans frais) 1 (800) 240-9798 892-0853

Offre au grand public de l'information juridique de base, y compris des dépliants gratuits sur des sujets variés.

Procureurs de la Couronne

Charlottetown	368-4595
Summerside	888-8213

Les procureurs de la Couronne représentent le procureur général lors de tous les procès criminels intentés en vertu du Code criminel du Canada et des lois provinciales. En collaboration avec les Services aux victimes, les procureurs de la Couronne peuvent aider les victimes à se préparer aux procédures de la cour sur demande.

Centre de ressources de justice communautaire de l'Î.-P.-É.
(PEI Community Justice Resource Centre) 368-6390

Les programmes du centre se concentrent sur les services qui développent et renforcent les styles de vie positifs. Les programmes comprennent le programme « Turning Point », un programme de counseling de groupe pour hommes visant à aider les hommes à ne plus être violents envers leurs conjointes; le Programme de gestion de la colère pour femmes; le Programme de gestion de la colère pour hommes et le Programme de traitement et d'évaluation de la déviance sexuelle.

Aide juridique aux familles

Charlottetown	368-6043
Summerside	888-8219

Services aux clients à faible revenu dans des cas de droit de la famille comme la séparation, le divorce et la garde juridique pour les victimes de violence familiale et aussi pour les cas de protection de l'enfance.

Conseillers du tribunal de la famille
Charlottetown 368-6056

Relèvent du tribunal, p. ex. rapports de garde visés par une ordonnance de juges de la cour suprême; counseling familial et matrimonial et acheminement vers les organismes juridiques et autres appropriés.

Services aux consommateurs ..... (sans frais) 1 (800) 658-1799
Charlottetown 368-4580

Une aide et un counseling sont offerts aux consommateurs aux prises avec un problème de dette.

Service d'acheminement vers un avocat
Charlottetown ..... (sans frais) 1 (800) 240-9798
..... 892-0853

Conseils juridiques offerts tôt avant que vos problèmes ne deviennent compliqués ou dispendieux. Somme minime pour une séance d'une demi-heure. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Application des pensions alimentaires
Charlottetown 368-6010

Application des ordonnances et ententes provinciales et contact pour l'application hors province des pensions alimentaires des enfants et des conjoints.

COUNSELING
Services communautaires de santé mentale

Charlottetown	368-4430
Summerside	888-8180
Montague	838-0782
Souris	687-7096
West Prince	859-8180

Services de traitement, d'évaluation et de consultation.

SERVICES COMMUNAUTAIRES
Services d'extension des maisons de transition

Prince-Ouest : Valerie Smallman	859-8849
Prince-Est : Norma McColeman	436-0517
Est Î.-P.-É. : Gwyn Davies	838-0795
Comté de Queens : Gloria Dennis	566-1480

Service gratuit et confidentiel offrant un soutien émotif aux femmes victimes de violence familiale.

Services communautaires et à la famille de l'Î.-P.-É.
Charlottetown 892-2441

Counseling individuel, familial et matrimonial; information et acheminement; éducation sur la vie familiale; défense des droits et intérêts de la famille et spécialisation dans la gestion de la colère pour les victimes et agresseurs. Les Dames auxiliaires administrent une boutique à Noël pour les clients à faible revenu.

Mahon Pownal House
Charlottetown 894-3515

Counseling individuel, matrimonial et familial; soutien et groupes d'entraide; programme d'éducation sur la vie familiale et défense des droits et intérêts des clients.

Bureau de services à la famille du comté de Prince
Summerside 436-9171

Counseling de soutien et acheminement des familles à faible revenu et des mères seules. **Armée du salut**

Charlottetown	892-9870
(après les heures normales)	566-9982
Summerside	888-3870
(après les heures normales)	436-8072

Service 24 heures par jour. Refuge, nourriture et vêtements; transport en cas d'urgence au besoin; service de pastorale; administration d'un foyer pour personnes âgées et service d'un aumônier au centre correctionnel.

INFORMATION ET ACHEMINEMENT
Centre d'information pour femmes de Prince-Est
Summerside 436-9856

Information et acheminement des femmes sur des questions comme l'emploi, les femmes battues, la toxicomanie, les droits légaux, le harcèlement sexuel, etc.

Autres numéros de téléphone pour du soutien et de l'information :